



Au Conseil intercommunal de l'Eparsse

PRÉAVIS N° 02/2024

Objet du préavis :

Budget de l'exercice 2025

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'EPURATION DES EAUX

ZONE PAYERNE

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les délégués des communes membres,

Conformément au règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes et à l'art. 30, chiffre 1 des statuts de L'Eparse, nous soumettons à votre approbation le projet de budget pour l'exercice 2025.

Celui-ci suscite les commentaires suivants :

En référence à l'art. 3. al 1 de l'annexe 1 des statuts « Dispositions transitoires », les frais inhérents à la construction des infrastructures de L'Eparse sont répartis au prorata de la population raccordée aux STEP.

Pour ce budget 2025, l'année de référence des données est 2023, soit :

Entité/Localité	Commune	Canton	STEP	2023
Champtauroz	Champtauroz	VD	AIPG	188
Chevroux	Chevroux	VD	Chevroux	524
Corcelles-près-Payerne	Corcelles-près-Payerne	VD	Corcelles	2'940
Cugy	Cugy	FR	AIPG	1'989
Bussy	Estavayer	FR	AIPG	508
Franex	Estavayer	FR	AIPG	75
Morens	Estavayer	FR	AIPG	217
Rueyres	Estavayer	FR	AIPG	557
Vuissens	Estavayer	FR	AIPG	260
Fétigny	Fétigny	FR	Payerne	1'189
Grandcour	Grandcour	VD	AGMV	1'008
Les Montets	Les Montets	FR	AIPG	1'614
Missy	Missy	VD	AGMV	377
Montagny	Montagny	FR	Cousset	3'021
Nuvilly	Nuvilly	FR	AIPG	493
Payerne	Payerne	VD	Payerne	10'640
Sévaz	Sévaz	FR	AIPG	317
Torny-le-Grand	Torny	FR	Torny-le-Grand	586
Treytorrens	Treytorrens	VD	AIPG	109
Vallon	Vallon	FR	AGMV	531
20	16	2	7	27'143

1 Base budgétaire

Le montant total à considérer comme base de planification budgétaire 2025 s'élève à : **CHF 13'053'000.00**

Ce montant total comprend :

- Le budget annuel des charges courantes (hors crédits d'investissement) ;
- Les dépenses projetées (avancement annuel) sur les crédits d'investissement déjà votés ;
- Les dépenses projetées (avancement annuel) sur les crédits d'investissement à venir ;

Ces 3 éléments de budget sont présentés en détail aux pts. 2, 3 et 4 ci-après.

2 Budget annuel des charges courantes (hors crédits d'investissement) : **315'000.00**
2.1 Compte 9141.00 Admin. gén. - BAMO – personnel

Eléments du budget	Budget 2025	Commentaire
Secrétariat, administratif, caisse, gestion	30'000.00	Maintenu idem année précédente
Personnel L'eparse	70'000.00	C. Papaux refacturé à AIPG P. Sanglard refacturée à Payerne
BAMO	100'000.00	Maintenu idem années précédentes
Frais de procédure, émoluments	30'000.00	Divers publication permis + oppositions + SIMAP + ...
Communications	5'000.00	Idem année précédente

2.2 Compte 9141.01 Dépenses foncières (parcellaire, DDP, mensuration, environnement)

Eléments du budget	Budget 2025	Commentaire
Honoraires fonciers (Mensuration, Environnement, ...)	30'000.00	Géomètres, pédologues, autres frais liés à la propriété et à l'environnement (STEP et Réseaux)

2.3 Compte 9141.03 Dépenses STEP hors mandat planificateur (Essais géotechniques, laboratoires, ...)

Eléments du budget	Budget 2025	Commentaire
Etudes complémentaires (labo, échantillonnages, ...)	50'000.00	Forages BEP et STEP Divers coordi CAD + Diagnostic installations réseau existant (AIPG, AGMV, Payerne, etc ...)

3 Dépenses projetées (avancement annuel) sur les crédits déjà votés : **2'338'000.00**

N° Préavis	Objet du préavis	Montant du préavis	Dépenses projetées au 31.12.2024		Dépenses projetées au 31.12.2025		Budget 2025
01/2020	Acquisition terrains	630'000.00	100.0%	630'000.00	100.0%	630'000.00	0.00
02/2020	Planificateur général	4'300'000.00	38.9%	1'710'000.00	71.0%	3'053'000.00	1'343'000.00
03/2020	Honoraires Chevroux – AGMV – Eparsé	645'000.00	20.0%	129'000.00	60.0%	387'000.00	258'000.00
03/2020	Honoraires AIPG-Eparsé	540'000.00	20.0%	108'000.00	60.0%	324'000.00	216'000.00
03/2020	Honoraires Corcelles-Eparsé	430'000.00	20.0%	86'000.00	60.0%	258'000.00	172'000.00
03/2020	Honoraires Torny-Montagny-Corcelles	430'000.00	20.0%	86'000.00	60.0%	258'000.00	172'000.00
03/2020	Honoraires Payerne-Eparsé	430'000.00	30.0%	129'000.00	70.0%	301'000.00	172'000.00
04/2020	PGEer1	250'000.00	98.0%	245'000.00	100.0%	250'000.00	5'000.00

4 Dépenses projetées (avancement annuel) sur les crédits à venir : 10'400'000.00

N° Préavis	Objet du préavis	Montant théorique du préavis	Dépenses projetées au 31.12.2024		Dépenses projetées au 31.12.2025		Budget 2025
xx/2025	Crédit global Eparse STEP + Réseaux	52'000'000.00	0.0%	0.00	20.0%	10'400'000.00	10'400'000.00

5 Commentaires sur les dépenses projetées selon pts. 3 et 4

5.1 Planificateur général (préavis 02/2020)

L'avancement relatif au mandat de Planificateur général correspond à un avancement par phase projet selon le tableau suivant :

Phases SIA	Avancement projeté	Répartition contractuelle	Estimation fin 2025
Phase SIA 31-1 : Reprise de l'avant-projet conceptuel	100.0%	2.3%	2.6%
Phase SIA 31-2 : Avant-projet => décision relative à la variante retenue	100.0%	4.2%	4.2%
Phase SIA 32 Projet de l'ouvrage	100.0%	18.2%	18.4%
Phase SIA 33 : Proc. de demande d'autorisation/dossier de la mise à l'enquête	100.0%	1.8%	1.7%
Phase SIA 41-1 : Appels d'offres principaux, compar. offres, prop. d'adjud.	100.0%	12.3%	12.6%
Phase SIA 41-2 : Appels d'offres secondaires, compar. offres, prop. d'adjud.	100.0%	5.6%	5.6%
Phase SIA 51 : Projet d'exécution	90.0%	24.8%	22.3%
Phase SIA 52 : Exécution de l'ouvrage	15.0%	24.7%	3.6%
Phase SIA 53 : Mise en service, achèvement	0.0%	6.1%	0.0%
Total		100.0%	71.0%

5.2 Mandataires réseaux (préavis 03/2020)

Selon le même principe, les avancements sur les mandats « réseaux » indiquent une estimation fin 2025 de

- 70.0% pour la liaison Payerne-Eparse,
- 60.0% respectivement sur les autres raccordements (AGMV, AIPG, Corcelles).

5.3 Crédit global à venir

La projection sur le crédit global à venir représente la part engagée correspondant aux travaux estimés comme réalisés à fin 2025 :

Nature des travaux	Montant CHF
Installation de chantier	400'000.00
Terrassement et travaux spéciaux (pieux, blindage, ...)	4'500'000.00
Equipements de base (MPL, ...)	3'400'000.00
Bétons	2'100'000.00
TOTAL PROJETE A FIN 2025	10'400'000.00

Ce montant de CHF 10'400'000.00 représente 20% des CHF 52'000'000.00 devisés à ce jour.

BUDGET DE L'EXERCICE 2025

Comme déjà indiqué au pt. 1, et conformément aux montants indiqués aux pts. 2, 3 et 4, le besoin global à considérer comme base de planification budgétaire 2025 s'élève à : CHF 13'053'000.00

Comme l'année passée, il a été admis qu'il n'était pas opportun d'effectuer une demande de prêt portant sur la totalité déjà en début d'année. Les différentes demandes de financement s'effectuent effectivement selon les besoins réels et sont adaptées en cours d'année afin de ne pas supporter des intérêts trop anticipés.

Dès lors il a été estimé que le besoin en liquidités était suffisant s'il ne portait que sur la moitié des dépenses projetées, soit :

Besoin 2025 : CHF 13'053'000.00 / 2 = CHF 6'526'500.00

Intérêts 2025 relatifs à ce besoin : 2.5% x CHF 6'526'500.00 = (arrondi sup.) CHF 163'200.00

Les différentes avances à terme fixe (ATF) déjà passées représentent elles, des intérêts annuels comme suit :

Intérêts 2025 concernant les ATF déjà passées : CHF 64'706.20

Dès lors, le budget annuel soumis dans le présent préavis se présente comme suit :

Date	Echéance	Montant de l'ATF	taux %	Intérêts annuel
30.06.2020	30.06.2028	1'539'800.00	0.50	7'699.00
03.01.2023	31.12.2028	862'700.00	1.80	15'528.60
31.07.2023	31.12.2028	352'000.00	2.28	8'025.60
13.10.2023	31.10.2033	1'200'000.00	2.10	25'200.0
01.10.2024	31.10.2033	630'000.00	1.31	8'253.00
jj.mm.2025	jj.mm.aaaa	6'526'500.00	2.50	163'200.00

Charges et frais financiers liés aux avances à terme fixe (ATF) des banques : **227'906.20**

Sur la base des données de population 2023 ce budget est réparti entre les communes membres de la manière suivante :

Commune	Part en %	Budget annuel réparti
Champtauroz	0.69%	1'578.55
Chevroux	1.93%	4'399.75
Corcelles-près-Payerne	10.83%	24'685.70
Cugy	7.33%	16'700.65
Estavayer	5.96%	13'577.15
Fétigny	4.38%	9'983.45
Grandcour	3.71%	8'463.65
Les Montets	5.95%	13'551.95
Missy	1.39%	3'165.50
Montagny	11.13%	25'365.85
Nuvilly	1.82%	4'139.45
Payerne	39.20%	89'338.75
Sévaz	1.17%	2'661.70
Torny	2.16%	4'920.35
Treytorrens	0.40%	915.20
Vallon	1.96%	4'458.55
16	100.00%	227'906.20

Fondé sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués des communes membres de bien vouloir voter les résolutions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'EPARSE

vu le préavis n° 02/2024 relatif au projet de budget de l'exercice 2025

ouï le rapport de la commission des finances ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DECIDE

d'accepter le projet de budget de l'exercice 2025 tel que présenté par le comité de direction

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués des communes membres nos salutations distinguées.

Ainsi adopté le 24.09.2024

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président :

La Secrétaire :

(LS)

O. Cherbuin

M.-C. Fontana